



PSLT -

Real-Time Customer Data Platform

Real-Time Customer Data Platform – (B2C Edition)

Real-Time Customer Data Platform – (B2B Edition)

Real-Time Customer Data Platform – (B2P Edition)

Adobe Experience Platform Activation

Adobe Experience Platform Activation – (B2B Edition)

Adobe Experience Platform Activation – (B2P Edition)

(2024v1)

1. **Responsabilités du Client.** Le Client est seul responsable de :

- 1.1 la totalité de ses propres tests de personnalisation, y compris les tests de sécurité ;
- 1.2 s'assurer que toutes les données ingérées dans les Produits et Services adhèrent aux normes XDM ;
- 1.3 s'assurer que les étiquettes DULE pertinentes ont été attribuées à toutes les données ingérées dans le Service couvert ;
- 1.4 s'assurer de l'implémentation et de l'exécution au sein du Service couvert de politiques d'utilisation des données appropriées (p. ex., des politiques basées sur des notifications de confidentialité du Client, des droits contractuels ou des droits basés sur le consentement) ; et
- 1.5 s'assurer que l'API du Service de confidentialité n'est utilisée que pour traiter les demandes d'accès, de correction et de suppression des données provenant des personnes individuellement concernées.

Adobe ne sera pas tenu responsable (a) de quelque défaillance que ce soit dans le Service couvert provoquée par le manque du Client à remplir les obligations décrites aux sections 1.1 à 1.4 ci-dessus ou (b) de problèmes de sécurité du Service couvert causés par les Personnalisations du Client.

2. **Conservation des données**

- 2.1 **Service de Profil.** Les données comportementales/temporelles jointes à un profil peuvent être supprimées du Service couvert 30 jours à compter de leur date d'ajout à un Profil ou après une autre période sélectionnée par le Client dans le Service couvert.
- 2.2 **Lac de données.** Les Données du Client stockées dans le Lac de données seront conservées :
 - (A) pendant sept jours pour faciliter l'intégration des Données du Client dans le Service de Profil, après quoi elles peuvent être définitivement supprimées ;
 - (B) pendant 180 jours pour faciliter tout cas d'utilisation impliquant une formation ou un traitement du Service de veille IA du Client, après quoi elles peuvent être définitivement supprimées ; ou
 - (C) jusqu'à leur suppression par le Client.

3. **Données Transmises.** Le Client peut utiliser les Services couverts pour envoyer des Données transmises spécifiées vers des Destinations ciblées. Il est de la responsabilité du Client de veiller à ce que toute utilisation ou combinaison des Données Transmises par le Client ou des Destinations ciblées auxquelles ces Données Transmises sont envoyées soit conforme à l'ensemble des lois, directives, réglementations, codes et règles applicables et des meilleures pratiques reconnues par le secteur en ce qui a trait à l'utilisation et la confidentialité des données (comme les Principes d'autoréglementation de la DAA ou d'organismes similaires nationaux, le cas échéant).

4. **Utilisation d'une Destination ciblée.** Le transfert des Données Transmises vers une Destination ciblée ne confère pas à ladite Destination ciblée le droit (i) d'accéder à l'interface ou aux outils d'élaboration de rapports

en ligne d'Adobe, ou (ii) de recevoir des Rapports. Adobe ne contrôle pas et n'est responsable ni de l'utilisation des Données Transmises par le Client via la Destination ciblée, ni de l'association par le Client des Données Transmises avec d'autres données via les technologies ou services de la Destination ciblée. Les Clients utilisant des Destinations basées sur les Personnes doivent (a) anonymiser (par ex., par « hachage » ou suppression substantielle) tous les identifiants uniques des Données Transmises avant leur envoi à des Destinations basées sur les Personnes et (b) obtenir toutes les autorisations nécessaires des visiteurs de son site (tel que requis par la loi ou les principes d'autorégulation applicables et les directives sectorielles). Le Client comprend et accepte qu'Adobe ne garantit pas et ne peut pas garantir la disponibilité des Destinations ciblées spécifiques.

5. **Données protégées.** Le Client doit s'assurer que ni le Client ni une Destination ciblée à laquelle il envoie ses données ne combine ou ne lie autrement les Données directement identifiables avec les Données Protégées ou ne prend toute autre mesure qui convertirait les Données Protégées en Données directement identifiables. Le Client doit étiqueter comme il se doit les Données Protégées dans les Services couverts et s'assurer que les politiques sont établies et appliquées pour empêcher la combinaison ou la liaison de Données Protégées et de Données directement identifiables.

6. **Définitions.**

- 6.1 « **Service couvert** » désigne un ou plusieurs des éléments suivants : (i) Real-Time Customer Data Platform; (ii) Real-Time Customer Data Platform (B2C Edition); (iii) Real-Time Customer Data Platform (B2B Edition); (iv) Real-Time Customer Data Platform (B2P Edition); (v) Adobe Experience Platform Activation; (vi) Adobe Experience Platform Activation (B2B Edition); ou (vii) Adobe Experience Platform Activation (B2P Edition), tels qu'identifiés dans un Bon de Commande de vente applicable.
- 6.2 « **DAA** » fait référence à la Digital Advertising Alliance.
- 6.3 « **Destinations basées sur les Personnes** » fait référence aux Destinations ciblées basées sur les personnes (p. ex., réseaux sociaux) qui nécessitent l'utilisation d'identifiants hachés.
- 6.4 « **Destinations ciblées** » désigne toute entité (comme une plate-forme de demande, un serveur publicitaire ou une plate-forme de gestion de contenu, ou encore un autre partenaire du Client) ayant :
- (A) conclu :
- (1) un contrat avec le Client autorisant ladite entité à accéder aux Données Transmises et à les utiliser ; ou
- (2) un contrat d'accès aux données avec Adobe visant à accéder aux Données Transmises envoyées par le Client et à les utiliser pour le compte et selon les directives du Client ; et
- (B) une intégration active avec Adobe pour une utilisation avec le Service couvert.
- 6.5 « **Données directement identifiables** » désigne les données qui permettent d'identifier directement une personne physique spécifique (plutôt que son appareil), y compris des Identificateurs stables, par exemple son numéro de téléphone, son adresse électronique, son numéro d'identification émis par le gouvernement, son nom ou son adresse postale.
- 6.6 « **Données Protégées** » fait référence à des données de Profils pseudonymes :
- (A) visant à être utilisées pour de la Publicité Comportementale en Ligne (selon la définition de la DAA) ; ou
- (B) que le Client (ou ses fournisseurs de données tiers) a autrement identifié comme données ne pouvant pas être combinées à des Données directement identifiables.
- 6.7 « **Données Transmises** » désigne les Données du Client importées dans le Service On-demand ou exportées depuis le Service On-demand.
- 6.8 L'expression « **DULE** » désigne le cadre de travail de gouvernance pour l'utilisation, l'étiquetage et

l'application des données d'Adobe.

- 6.9 L'expression « **Identificateur stable** » désigne tout identificateur autre qu'un Identifiant de cookie ou qu'un Identifiant d'appareil.
- 6.10 L'expression « **Personnalisations du Client** » désigne les Personnalisations apportées au Service couvert par le Client ou conformément aux directives de ce dernier. Le Client est propriétaire (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour) des Personnalisations du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès d'Adobe aux Personnalisations du Client n'empêche pas Adobe de développer indépendamment (sans utiliser les Personnalisations du Client) ou d'acquérir une technologie similaire sans obligation envers le Client.
- 6.11 Un **Profil** désigne une documentation d'informations représentant un individu (y compris les Profils directement identifiables et les Profils pseudonymes), comme indiqué dans le Service de Profil.
- 6.12 L'expression « **Profil directement identifiable** » désigne un Profil fusionné incluant des Données directement identifiables.
- 6.13 L'expression « **Profil pseudonyme** » désigne un Profil fusionné n'incluant pas du tout de Données directement identifiables.
- 6.14 « **XDM** » désigne le Modèle de données d'expérience, sur lequel plus d'informations sont disponibles ici : <https://github.com/adobe/xdm>.